

Bernard Martin

Marie Bisson

Une épicière normande dans la tourmente

roman



Anépigraphe
EDITIONS

GRANDS CARACTÈRES 18

Bernard Martin

Marie Bisson

***Une épicière normande
dans la tourmente***



ANÉPIGRAPHE
EDITIONS

**Cette version en grands caractères
a été réalisée avec la police Luciole
spécialement conçue pour les
personnes ayant une déficience
visuelle, qui reprennent ainsi goût
à la lecture.**

*Conception et réalisation graphique :
Geneviève Bellissard*

*Image de couverture : collection privée Bernard
Martin (photographies de famille).*

© Éditions Charles Corlet, 2021
pour l'édition originale

© Anépigraphe Editions, 2025
www.anepigraphe-editions.fr
contact@anepigraphe-editions.fr
45, rue de Bretagne 61000 Alençon

ISBN 978-2-487257-40-5

*Aux enfants de la troisième
et la quatrième génération :
Benjamin, Coraline, Corentin,
Émilie, Flavie, Flore, Florian, Gaspard,
Maud, Nathanaël, Pauline, Simon,
Tristan, Yohan, Éline*

Lieux cités dans cet ouvrage dans l'ordre du récit

1. SAINT-BRICE-SOUS-RÂNES (Orne)
2. NECY (Orne)
3. TOURNAI-SUR-DIVE (Orne)
4. FALAISE (Calvados)
5. ARGENTAN (Orne)
6. ETHE (prov. du Luxembourg)
(Belgique)
7. SAINTE-MENEHOULD (Marne)
8. CHARENTON (Val-de-Marne)
9. CHALONVILLARS (Haute-Saône)
10. HAILLES (Somme)
11. ABBEVILLE (Somme)
12. CHAMBOIS (Orne)
13. AZPEITIA (prov. d'Euskadi)
(Espagne)
14. TRUN (Orne)
15. VILLEDIEU-lès-BAILLEUL (Orne)

16. LIVAROT (Calvados)
17. OMMOI (Orne)
18. DUNKERQUE (Nord)
19. SAINT-OMER (Pas-de-Calais)
20. NEUFCHATEL-en-BRAY (Seine-Maritime)
21. SAINT-LAMBERT/DIVE (Orne)



*L'épicerie Bisson à Tournai-sur-Dive
en 1925. De gauche à droite :
Bernard Bisson enfant (oncle de l'auteur),
Maria Sagot, un voyageur de commerce,
Ernest Bisson, Marie Bisson.*

Prologue

Marie était ma grand-mère, j'avais trois ans quand elle a quitté ce monde.

Elle m'a vraisemblablement fait danser sur ses genoux, m'a chanté des comptines, m'a embrassé tendrement. Je n'ai aucun souvenir ni de sa voix, ni de ses câlins, ni de son parfum. Malgré cette amnésie des sens, je me sens si fier d'être son petit-fils.

En racontant son histoire, j'ai mesuré combien l'existence de cette génération d'hommes et de femmes nés à la fin du XIX^e siècle a été semée d'embûches.

Un homme de 22 ans mobilisable en

1914, s'il avait la chance de survivre au conflit, était de nouveau mobilisable en 1940.

Femmes et hommes de cette époque ont eu leur vie conditionnée par les événements tragiques de l'Histoire de France.

En racontant l'histoire de Marie, j'ai pris conscience des instants dramatiques qu'elle a vécus.

Sa vie, bien que romanesque, ne fut pas un cas isolé. C'était un devoir de la présenter aux générations futures.

1. Émile

Saint-Brice-sous-Rânes, été 1910

Le petit village de Saint-Brice est en effervescence en ce beau jour de juillet. Les charrettes remplies à ras bord de gerbes moissonnées ont traversé hier le petit bourg et aujourd'hui c'est une suave odeur de plants fraîchement coupés qui embaume l'atmosphère. Mais cette sensation de tourbillon n'est pas créée uniquement par cette délicate odeur d'été, il y a autre chose ! En effet, Eugène Fouyer marie sa fille Marie, 23 ans, à

Émile Bisson, de cinq ans son aîné.

Depuis la mort prématurée de son père Gustave en 1901, Émile Bisson est devenu chef de famille, il veille sur Françoise, sa mère, et sur son frère de 19 ans, Ernest.

Eugène Fouyer est heureux !

Ce qui le rassérène, lui le petit paysan et propriétaire au lieu-dit l'Être Héron, c'est qu'Émile, son futur gendre, exerce un métier. Émile Bisson est garçon épicer à Nécy, un bourg situé assez loin de Saint-Brice, dans le canton de Trun. Garçon épicer, ce n'est peut-être pas la situation dont le père Fouyer rêvait pour le mari de sa fille, mais c'est fichrement préférable à l'emploi de journalier ou de tâcheron dans une ferme. Les deux jeunes gens se connaissent depuis les bancs de l'école où ils ont été tous

les deux de bons élèves. Ils sont sortis de l'école de la République munis de leur certificat d'études. Ils pouvaient en être fiers car, en 1910, ce diplôme était un important gage de notoriété au sein des campagnes.

Un à un, les invités de la noce accèdent à la cour de la petite ferme de l'Être Héron dont on a pour l'occasion déménagé dans le pré de derrière le tas de fumier et balayé la terre battue. Au milieu de l'espace ainsi obtenu, on a installé une table constituée d'une large planche reposant sur des tréteaux. Des verres remplis de cidre bouché sont disposés sur une jolie nappe blanche brodée.

Les deux familles se retrouvent ici pour partager ce breuvage issu de la myriade des pommiers alentour. Il y a là Célémie et Eugène, les parents de la

promise, ainsi que Françoise, la mère du marié. Il y a aussi les frères des époux, Ernest le frère d'Émile et Henry et Alexis, ceux de Marie. Quelques oncles, tantes et cousins constituent le reste de la famille. L'assistance est complétée par quatre couples de voisins proches. Les hommes ont sorti costumes et chapeaux melon, les femmes portent leurs blanches coiffes normandes.

Après rires et embrassades, on forme le cortège qui va emmener tout ce beau monde vers l'église du bourg, située à moins d'un kilomètre. Un violoneux venu de Rânes précède la troupe et entonne les premières notes de *V' là l' bon vent*. La chaleur et les volutes de cidre aidant, la colonne s'étire ainsi en chantant vers le cœur du village où se dresse la belle église dédiée à saint Brix. D'ailleurs, les gens

d'ici ne prononcent pas saint Brice, mais bien saint Brix, comme le faisaient avant eux leurs aïeux, conservant ainsi l'antique nom du patelin d'avant la Révolution.

Ce beau mariage se termina dans la moiteur de juillet autour de la table, à la lumière des chandelles, par des polkas et des gigues.

Nécy, été 1912

Grâce à la petite dot que Marie reçoit de ses parents et à l'argent qu'Émile a mis de côté depuis presque huit ans qu'il travaille à l'épicerie de Nécy, le couple peut louer une petite maison dans cette commune en bordure de la route de Brieux.

Marie est une jeune femme au caractère bien trempé. D'apparence robuste, elle porte presque à année entière ses

cheveux noirs en chignon. Son regard est insistant et ses yeux noisette traduisent une volonté marquée. Émile, lui, paraît d'humeur plus souple. Cela est peut-être dû à sa petite taille, il ne mesure en effet que 1,56 mètre, exactement la même taille que son épouse. Une fine moustache strie son visage au regard franc.

La vie à deux est pour eux un aboutissement. En effet, se croisant depuis l'enfance, ils connaissent beaucoup de choses sur chacun mais ignorent tout de leur intimité respective.

Ils se sont choisis pour amoureux car jamais rien ne les a fait se fâcher pendant toutes ces années. Autant Marie peut être hâtive et impétueuse, autant Émile est calme et réfléchi. Ils sont certains d'être complémentaires, pour tout dire, d'être faits l'un pour l'autre.

Enfants, ils aimaient s'asseoir ensemble sous le grand chêne qui marque le début de la route de Lougé.

Émile qui, assoiffé de savoir, dévorait tout ce qui lui tombait sous la main, apportait des journaux d'enfants comme *Le Petit illustré* ou *La Semaine de Suzette*. Il lisait à voix haute. Marie, la tête sur son épaule, adorait ces moments où son amoureux émaillait le récit de précisions historiques ou géographiques.

Plus tard, leurs rendez-vous galants se bornaient à de longs après-midi à silloner la campagne ou à suivre les rives du Guémondet, le ruisseau qui longe la commune. À part quelques bises sur les joues ou dans le cou, il était évidemment hors de question d'entretenir une relation plus intime : la morale imposée aux jeunes gens des campagnes est en

la matière draconienne. D'ailleurs, leurs parents respectifs y veillaient. En aucun cas la réputation des familles Fouyer et Bisson ne devait être mise à mal. Bien entendu, dans les derniers temps qui ont précédé le mariage, les jeunes gens ont eu la permission d'aller au bal lors de la fête de Rânes ou encore de célébrer les feux de la SaintJean à Briouze. Mais ces réjouissances devaient se faire toujours accompagnées. Les chaperons étaient obligatoires. Ils étaient toujours les mêmes : Henry le frère de Marie et Ernest celui d'Émile.

Si bien qu'au matin de leur mariage, les deux époux n'ont absolument aucune compétence dans les subtilités des pratiques de l'amour physique. Pour leur nuit de noces, Marie a laissé dans l'armoire la chemise fendue que sa mère lui a

donnée. Ce vêtement de nuit permettait l'accouplement sans que l'homme puisse porter les yeux sur le corps de son épouse. Bien au contraire, l'exploration de leurs anatomies respectives les émerveille et les rapproche.

Chaque soir, avant de regagner leur lit étroit, à la lueur d'une lampe au verre étranglé, Émile lit à Marie des articles de journaux ou des romans de Maurice Leblanc que l'on peut dénicher pour quelques sous chez le libraire de Rânes. Quelquefois aussi, ils feuillettent des histoires en images qu'il a conservées de ses jeunes années : les aventures de Gédéon de Benjamin Rabier ou encore de Bécassine de Pinchon.

Puis, les mois passant, leur affection s'est peu à peu normalisée, le quotidien prenant le pas sur les étreintes, la vie

amoureuse devient presque routinière. Bien plus qu'une passion dévorante, c'est maintenant une sorte d'éblouissement mutuel qui forme le ciment de leur couple. Marie admirant son serein et érudit époux et Émile, lui, étant admiratif de l'énergie de sa femme.

Les deux jeunes gens ont en commun une obsession : s'éloigner le plus possible des servitudes du métier de la terre. Ils ne veulent pas passer leur vie accrochés aux contraintes de la traite des vaches, ils ne veulent pas être rivés à année entière aux maigres lopins de terre d'une fermette. Au contraire, ils veulent élargir leur univers, ils veulent voir du monde ! Le couple envisage de devenir gérants d'un petit négoce dès que l'occasion se présentera. Pour l'instant, peu importe la nature de celui-ci, ils sentent que leur

avenir est là.

Et justement, en ce milieu d'été 1912, l'occasion leur tend les bras.

Paul Paton, propriétaire à Tournai-sur-Dive, met en vente un fonds d'épicerie et de mercerie situé au sein même de cette bourgade.

Tournai-sur-Dive est un village situé pas très loin de Nécy. Évidemment ce n'est pas une grosse commune comme Trun, mais c'est moins isolé qu'à Nécy et l'habitat y est moins dispersé. Surtout, Émile deviendra son propre maître. Plus question d'obéir aux injonctions du père Matisse, l'ombrageux épicer du bourg, plus question de nettoyer les tonnelets de gros sel jusqu'à pas d'heure, plus question de s'angoisser lors des vérifications des comptes en fin de journée.

Car, attention, si le résultat de la

recette du jour est inexact, le père Matisse, boutiquier pingre et soupçonneux, s'étrangle de colère.

Bien entendu, une erreur de caisse ne peut être que l'œuvre de son employé et les rares fois où cela se produit, même pour un écart de cinq sous, Émile est couvert d'invectives.

Ce qui ennuie le plus le jeune homme, ce ne sont pas les soufflantes dont son patron est coutumier, c'est cette détestable idée que l'on puisse penser qu'il est malhonnête.

L'opportunité est donc bonne à saisir. En faisant le total de leurs économies, Marie et Émile ont réuni la somme de 8 670 francs. En additionnant ce que le vendeur leur demande pour l'achat de son affaire, plus le coût d'un premier stock de marchandises et les frais d'ins-

tallation, leur budget est donc tout juste suffisant pour sauter le pas. Certes, il leur restera peu une fois cette somme engloutie, mais « on n'a rien sans rien » et il n'y a aucune raison que l'affaire capote.

Les époux se sentent jeunes et courageux et tout l'avenir est devant eux ! Bien sûr, Marie et Émile ne seront acquéreurs que du fonds de commerce, ils seront locataires des murs, mais ils ont bon espoir que le chiffre d'affaires puisse leur permettre au bout de quelques années, de devenir propriétaires des lieux. En effet, et c'est ce qui a attiré Émile dans l'offre, l'achat du bâtiment est envisageable à terme. D'ailleurs, c'est justement pour cela que Paul Paton se sépare de son activité. Il n'en est que l'occupant et le véritable propriétaire lui a laissé

entendre son désir de vendre les murs.

Paul Paton est fermier et conseiller municipal, il possède un bien sur les hauteurs de hameau Il entretient ce commerce à la demande du maire, pour éviter aux villageois de se rendre à Trun acheter leurs commissions. Il a placé Marguerite, son épouse, en tant que boutiquière, quelques heures tous les après-midi. Mais celle-ci s'est vite lassée et cette activité, qui s'ajoute au travail de la ferme et aux servitudes ménagères, lui pèse de plus en plus. Le maire de Tournai-sur-Dive, Amand Guesnon, a donc incité Paul Paton à se trouver un remplaçant, et de surcroît un remplaçant exerçant l'activité à temps plein et sur le long terme.

Dimanche dernier, enfourchant leurs bicyclettes, Marie et Émile se rendent à

Tournai-sur-Dive pour visiter ce négoce d'épicerie. Émile y était déjà venu une fois seul, mais il n'avait vu que l'extérieur de la bâtie. Cette fois, c'est une visite officielle, et les deux époux mesurent l'importance de leur démarche. S'ils s'engagent dans cette négociation, c'est l'achat d'une vie dont il est question. Tout en pédalant, Marie prend mille précautions pour que son long jupon ne vienne pas s'emberlificoter dans le péda-lier de son vélocipède. Pour cela, elle a pris soin d'en pincer les pans à l'aide de son passe-ruisseau. Le père Paton leur a donné rendez-vous devant le bâtiment à trois heures.

En accostant son vélo le long de la grille métallique qui ceint le lieu, Marie est agréablement surprise. La maison est grande et construite en belles pierres de

taille et après un peu d'aménagement, il y fera sans doute bon vivre. Sur le côté gauche, un grand terrain en jachère pourra servir de potager. Derrière, un pré planté de quelques pommiers, s'étire jusqu'à un chemin. Paul Paton, cigarette au bec et casquette en arrière, attend le couple dans la vaste cour en terre battue. D'un tour de main habile, il fait pivoter la clé et propose à ses acheteurs de pénétrer dans les lieux.

Les pièces de vie et les trois chambres de l'étage augurent une place suffisante s'il y a des naissances à venir. Détail loin d'être négligeable, toutes les pièces sont habitables et ne nécessitent que peu de travaux. La cuisine est pourvue d'une cheminée modeste, mais la crémaillère sera parfaitement adaptée à la petite marmite en fonte de Marie. Mais ce qui

intéresse au plus haut point les deux jeunes gens, c'est la boutique. Après en avoir poussé la porte qui la sépare des communs, Marie est submergée par les odeurs des produits exposés : des odeurs mélangées de beurre frais, de harengs saurs, de légumes secs et de savon de Marseille. Émile sourit en observant son épouse. Situé à la gauche du bâtiment, le local commercial n'est pas très large mais il a le mérite d'être d'une grande profondeur. Le plafond est assez haut, ce qui permet le rangement vertical. Une fenêtre plus large que les autres fait office de vitrine et laisse pénétrer la lumière. Pour l'heure, les produits et articles sont entreposés là sans recherche ni goût.

Je vais changer tout cela, pense Marie, en ramassant un sachet de lentilles tombé d'une bancelle, dont quelques grains se

sont répandus sur le pavage biscornu.

— Récapitulons, nous disons donc : 2 230 francs de marchandises et 20 francs d'éléments incorporés, c'est bien cela ?

Celui qui parle ainsi, c'est maître Damiens, le notaire de Chambois. Devant lui, serrés dans la petite étude du magistrat, les deux couples, acheteurs et vendeurs, habillés du dimanche, tendent l'oreille afin de traduire en bon français les tournures si particulières des actes notariés.

— Je reprends depuis le début ! Aujourd'hui 2 août 1912, devant nous, notaire à Chambois, Paul Joseph Paton propriétaire au lieu-dit Montmilcent, commune de Tournai-sur-Dive et son épouse Marguerite Martina Augustine Paton née Guérin, cèdent pour la somme de 2 250 francs à Émile Ernest Bisson et

à son épouse Marie Berthe Bisson née Fouyer, un fonds d'épicerie et de mercerie situé rue du Hamel à Tournai-sur-Dive. Nous sommes bien d'accord ?

Émile acquiesce d'un signe de la tête.

— Eh bien mes amis, il ne vous reste plus qu'à parapher ce document et, dans quelques jours, la transaction sera actée dès l'enregistrement au greffe.

Émile n'aime pas la façon condescendante dont ce notaire emploie le terme *amis*, une formule paternaliste destinée aux petites gens. Émile sait bien que ce bureaucrate n'utilisera pas ce mot avec le comte de Maussion de Tertu ou avec le conseiller général du canton, eux aussi clients en cette même étude.

Mais, pour l'heure, au diable ces pensées sociales, le sujet important du moment c'est que dans quelques jours

Émile ne sera plus le petit commis du père Matisse, son épouse Marie ne sera plus femme au foyer. Non, les jeunes gens ne rêvent pas, la réalité est bien là, ils vont vraiment devenir patrons.

Maintenant ils sont les épiciers de Tournai-sur-Dive !